

« **Buḥūṭ Jāmi'iyya** »
Recherches Universitaires
Academic Research

**Revue de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines
de Sfax**
*Journal of the Faculty of Letters and Humanities
of Sfax*

N°3 –4- Janvier 2003
N°3-4- January 2003

Recherches Universitaires

Administration et Rédaction

Adresse : Route de l'Aéroport km 4.5 – 3029 Sfax

Adresse Postale : B.P. 553. 3000 Sfax

Tél. 216 (04) 670.558 – 216 (04) 670.557

Fax : 216 (04) 670.540

Courriel : doyen@Flsh.rnu.tn

Directeur Responsable

: Mohamed Rajab BARDI

Rédacteur en chef

: Salah KECHAOU

Rédacteur en chef adjoint

: Mohsen DHIEB

Comité de Rédaction

M'hamed Ali HALOUANI

Mohamed Salah MARRAKCHI

Mohamed Rajab BARDI

Salah KECHAOU

Noureddine KARRAY

Mounir TRIKI

Mohamed Tahar MANSOURI

Mohsen DHIEB

Mohamed Aziz NAJAH

Lassâad JAMMOUSSI

Tarif de l'abonnement annuel

Tunisie et pays du Maghreb : 6D.T. + 2 D.T. (frais de poste) = 8D.T.

Autres pays : 10 dollars U.S + 5 dollars U.S (frais de poste) = 15 dollars U.S.

Les tarifs de l'abonnement seront envoyés par mandat postal ou par chèque bancaire au nom de Mr l'Econome de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Sfax – C.C.P. 294823 avec la mention : « Abonnement à la Revue Recherches Universitaires ».

Notice aux auteurs

- * « Recherches Universitaires » en Lettres et en Sciences Humaines est une revue paraissant tous les 6 mois.
- * Toute recherche ne doit pas dépasser 25 pages dactylographiées.
- * Les recherches doivent être accompagnées par un résumé dans l'une des trois langues suivantes : arabe, français et anglais selon la langue de la contribution.
- * Tous les textes doivent être saisis selon le logiciel Word et accompagnés d'une disquette portant le nom de l'auteur.
- * Toutes les illustrations, telles les cartes, les graphiques et les photographies doivent être fournies dans leur format et forme définitifs.
- * Une partie de la revue est consacrée, en permanence, aux notes de lecture. Toutefois, aucune note ne doit dépasser les 5 pages dactylographiées.
- * Le comité de rédaction de la revue s'engage à retourner les recherches acceptées pour publication à leurs auteurs pour révision et correction dès réception des avis favorables. Elles ne leur seront pas retournées en cas de non publication.
- * Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs.
- * La participation à la revue est gratuite. Toutefois, les auteurs d'articles recevront 3 exemplaires du numéro paru.

Le Comité de rédaction

Problématique de l'oppression et de la colonisation dans la Critique de la raison dialectique de Jean-Paul Sartre

Noureddine LAMOUCHI*

ملخص :

يدرس هذا المقال إشكالية العلاقة بين الاضطهاد والاستعمار التي تعرض لها جان بول سارتر في فصل " خصوصية التاريخ " من كتابه نقد العقل الجدلي (قليمارص 791-815). يستند سارتر على مثال الاستعمار الفرنسي بالجزائر ليبين أن الاستغلال الرأسمالي مثله في ذلك مثل أي اضطهاد هو صراع حقيقي بين المضطهد والمضطهد يحتم وجود عمل فعلي مزدوج (Praxis sociale) يولده الصراع الطبقي و لا يمكن بدونه لظاهرة الاستغلال أن تتنامى و تتطور.

يوضح هذا المقال أن الغاية التي ينشدها سارتر من تحليل ظاهرة الاستعمار الفرنسي للجزائر تبرز في وجه التشابه الذي يوجد بين الوضعية الاستعمارية وصراع الطبقات في المجتمع الرأسمالي .

وفي هذا المعنى تبدو الظاهرة الاستعمارية بالنسبة له كأحسن مثل يدل على الصبغة الحقيقية والملموسة لكل صراع اجتماعي أو تاريخي والتي تكمن حسب سارتر في الدور الرئيسي الذي يلعبه العامل الإنساني الفردي في عملية الاضطهاد بصفته قوة فاعلة والذي كثيرا ما ينفيه التحليل المادي والميكانيكي للتاريخ الذي يفسر كل شيء بالرجوع للعوامل الاقتصادية والمادية دون سواها.

Dans la *Critique de la raison dialectique*, la problématique sartrienne de l'oppression et de la colonisation est exposée dans "Spécificité de l'Histoire"¹, partie où Sartre aborde la question importante de l'intelligibilité de l'Histoire, en expliquant comment des classes hostiles et irréconciliables peuvent être unifiées, dans "leur réciprocité négative", par une totalisation plus large. Sartre y montre, à l'aide de l'exemple de la colonisation française en Algérie, que l'exploitation capitaliste, comme toute oppression, est une lutte concrète et réelle entre oppresseurs et opprimés, impliquant une praxis double et réciproque, sans laquelle le processus d'exploitation ne peut se développer. L'objectif poursuivi par Sartre, dans ces quelques pages, est de prouver contre

* Maître assistant, Institut des Langues, Gabès.

¹ Cf. la *Critique de la raison dialectique*, T. 1, Gallimard, 1960, voir pp. 791-815. Nous désignerons cet ouvrage, dans la suite de notre article, par *La Critique* ou le sigle C.R.D.

le matérialisme dialectique d'Engels et sa théorie du processus économique, que l'exploitation ne peut exister sans l'oppression et que la lutte des classes ne peut être réduite au "pratico-inerte"². Ainsi, pour Sartre, l'intérêt de l'exemple de la colonisation réside essentiellement dans le transfert d'analyse qu'il permet de la situation coloniale à la lutte des classes capitaliste. Aussi le phénomène colonial est-il appréhendé, dans ces pages, comme une bonne illustration du caractère concret et réel de toute lutte sociale ou politique et une infirmation catégorique de toute interprétation idéaliste, ou, au contraire, exclusivement matérialiste, comme c'est le cas du déterminisme mécaniste marxiste, aboutissant, selon lui, à un effacement de la lutte des classes³.

Notre intention n'est pas de montrer si un tel transfert d'analyse est légitime, ou de mettre en question le parallèle que Sartre fait sans cesse entre situation capitaliste et oppression coloniale, même s'il est vrai que, ne considérant que l'analogie frappante de ces deux types de domination (le fait que dans ces deux schémas l'exploitation ne peut être séparée de l'oppression), le philosophe met en veilleuse leurs différences importantes, que d'ailleurs il ne nie aucunement. Pour nous, l'intérêt de cette analyse sartrienne du phénomène colonial réside en elle-même, au sens où elle constitue l'une des rares études théoriques sérieuses que le philosophe ait consacrées à l'oppression coloniale. Il est vrai que Sartre recourt toujours à la théorisation, même dans ses textes les plus polémiques et les plus engagés⁴, mais nulle part ailleurs, cet effort de théorisation n'est aussi poussé et systématisé que dans ce texte. Nous y retrouvons, en effet, l'arrière-plan théorique de toutes ses prises de position tiers-mondistes et anticolonialistes : une théorie cohérente et profondément originale du phénomène colonial, qui, tout en s'inspirant du marxisme, prend ses distances à son égard, et de ce fait, ne rompt pas radicalement avec l'acquis philosophique antérieur.

Enfin, l'analyse sartrienne met en évidence deux fondements essentiels de la relation coloniale, que nous nous proposons d'analyser à tour de rôle, avant de procéder finalement à une évaluation critique de l'apport de la théorie

² Sartre adresse le même type de reproches à Engels dans *Cahiers pour une morale*, Gallimard, 1983; voir surtout pp. 353-422 et pp. 579-594.

³ *Critique*, *op. cit.*, p. 813 : " En vérité, j'ai voulu étudier la pratique et le système du colonialisme pour faire entendre sur un exemple simple l'importance qu'il peut y avoir à substituer l'Histoire aux interprétations économiques et sociologiques, c'est-à-dire d'une manière générale à tous les déterminismes".

⁴ Voir, par exemple, certaines préfaces de Sartre à des écrivains du Tiers-Monde ainsi que son article "Le Colonialisme est un système", intervention de Sartre au cours d'un meeting pour la paix en Algérie, tenu en 1956. Texte reproduit dans *Situations V*, Gallimard, 1964, pp. 25-48.

sartrienne de la colonisation et de l'attitude de son auteur envers le marxisme : l'identification entre praxis oppressive et processus d'exploitation, et la réciprocité d'antagonisme entre colons et colonisés.

I. Praxis oppressive et processus d'exploitation

D'après Sartre, la première caractéristique importante de la relation coloniale est la tendance à la confusion entre praxis oppressive et processus d'exploitation. On trouve en effet, dans la *Critique*, une définition importante de "la praxis" et de "la lutte" respectivement distinguées de "processus" et d'"aliénation", dans leur sens marxiste : " ou bien l'on équivoque à perte de vue, alors praxis signifie tout juste "processus" et lutte "double aliénation contraire de deux sérialités dans le pratico-inerte"; en ce cas tout est définitivement obscurci : ni l'action ni l'Histoire n'ont de sens et les mots ne veulent plus rien dire. Ou bien l'on rend au discours ses significations et l'on définit la praxis comme projet organisateur dépassant des conditions matérielles vers une fin et s'inscrivant par le travail dans la matière organique comme remaniement du champ pratique..."⁵. Ainsi, dans son analyse de l'oppression coloniale, Sartre ne maintient théoriquement cette opposition (praxis, lutte / processus, aliénation) que pour la neutraliser, en fin de compte, au profit de ses deux premiers termes (praxis, lutte), car dans la philosophie sartrienne, "processus" et "aliénation" tendent eux-mêmes à devenir praxis et lutte. Cette interprétation est importante dans la mesure où, traduisant une certaine croyance à l'histoire, à son sens et à son progrès, elle peut signifier un optimisme relatif de la *C.R.D.*, qui, même encore limité, constitue un tournant important dans la pensée de Sartre par rapport au pessimisme de son oeuvre antérieure.

Sans nier la complexité du phénomène, et tout en replaçant la colonisation française en Algérie dans son contexte historique du dix-neuvième siècle, Sartre s'efforce de nous en donner une interprétation essentiellement psychologique et phénoménologique, car c'est la situation originelle de violence, créée par le colonialisme, qui est selon lui le fondement essentiel de la relation "colon / colonisé". C'est pourquoi, nous dit Sartre, la conquête coloniale a revêtu d'abord la forme d'un racisme abstrait, définissant l'indigène comme le "sous-homme", ou "l'autre-que-l'homme", à un moment où les colons n'avaient pas encore de programme économique précis; ce qui explique le caractère excessif et impitoyable des premiers massacres, "l'atomisation des indigènes" et la destruction de leurs structures communautaires.

⁵ *C.R.D.*, p. 813.

Le premier fondement de la théorie sartrienne de la colonisation est donc l'idée que l'oppression coloniale, en tant que phénomène social et produit humain, se caractérise dans sa structure même par la circularité. Cela veut dire que son intelligibilité est constituée par sa double détermination par la praxis (à la fois antérieure et actuelle) et le pratico-inerte. Ainsi, par exemple, le racisme est inscrit à la fois dans le système ("le pratico-inerte" ou les conduites et les pensées contenues dans la matière ouvrée, en tant que l'Algérien est, pour le colon, l'Autre ou le "sous-homme") et dans la praxis coloniale (au sens où le "pratico-inerte" renvoie nécessairement à des activités qui produisent les pensées racistes comme "pensées inertes") : " Le racisme qui se propose au colon d'Algérie, c'est la conquête de l'Algérie qui l'a imposé et produit, c'est la pratique quotidienne qui le réinvente et le réactualise à chaque instant à travers l'altérité sérielle "6. Ainsi, la "clochardisation" des masses algériennes⁷, avant d'avoir été érigée en système d'exploitation et d'être devenue une forme de "pratico-inerte", au moment où le colonialisme y a vu une source de profits et une solution à ses problèmes économiques, a commencé par être d'abord une praxis oppressive, c'est-à-dire une violence concrète.

D'où la nécessité, d'après Sartre, de distinguer une double violence : la violence-praxis et la violence-objet (ou objective); cette dernière étant définie comme une sorte de force sociale résidant dans le "pratico-inerte": " En d'autres termes, la violence est présente pour le fils de colon dans la situation même, c'est une force sociale qui le produit; fils de colon et fils de musulman sont également les enfants de la violence objective qui définit le système lui-même comme enfer pratico-inerte "8.

⁶ *Ibid.*, p. 795.

⁷ Sartre parle aussi de "clochardisation" et d'"atomisation" dans "Le Colonialisme est un système".

⁸ *C.R.D.*, p. 798.

Violence et destruction étant partie intégrante de l'objectif visé par toutes les pratiques des colons (en tant que praxis commune fondée sur la surexploitation), on peut définir, avec Sartre, la praxis coloniale comme "l'objectivation de l'ensemble pratique" (armée, colons, capitalistes...) en un système pratico-inerte, représentant la violence comme une structure fondamentale de réciprocité entre colons et colonisés, une nouvelle "exis sérielle de l'aliénation", mais qui n'existe qu'en tant qu'elle est réalisée et assumée par chaque colon, en tant qu'il est autre dans sa praxis quotidienne. Le colon transforme ainsi la praxis coloniale abstraite en sa propre idée sous forme de racisme, en réactualisant les pratiques des générations antérieures, tout en les dépassant vers un système de valeurs autre, c'est-à-dire entièrement régi par l'altérité : " En d'autres termes, le colon découvre dans le colonisé non seulement l'Autre-que-l'homme mais son propre ennemi juré (ou ce qui revient au même, l'Ennemi de l'homme)" ⁹.

Cette tendance à la confusion entre processus d'exploitation défini comme le "fonctionnement pratico-inerte du système" ¹⁰ et praxis d'oppression, en tant qu'elle est l'une des deux composantes essentielles de la situation coloniale ¹¹, Sartre l'interprète aussi par le recours au parallèle entre la situation du colonisé et celle de l'ouvrier métropolitain, victimes tous les deux du "système trompeur de libre contrat" sur lequel se fonde le capitalisme, au sens où comme le patron, le colon ne contraindrait pas le colonisé à travailler pour lui, pour un salaire de misère, même si la démographie galopante et l'absence d'industrialisation ne laissent au colonisé aucun espoir d'émancipation. C'est, dans cette perspective, qu'on peut parler d'un processus colonial dans lequel interviennent des facteurs divers, échappant à l'action des deux antagonistes comme la conjoncture économique, la concurrence et la démographie... : " En ce sens, on peut donc prétendre que l'exploitation - par les nouvelles générations de colons - des nouvelles générations de colonisés se réalise comme un processus... " ¹².

Ainsi, c'est "la clochardisation des indigènes", comme résultat d'une praxis originelle sans option économique précise (ne serait-ce qu'au début de la conquête), qui a conditionné le processus d'exploitation coloniale en Algérie et non l'inverse. Par sa transformation en pratico-inerte, la praxis oppressive a

⁹ *Ibid.*, p. 800.

¹⁰ *Ibid.*, p. 802.

¹¹ La deuxième étant, comme nous le verrons en détail, la réciprocité d'antagonisme entre colons et colonisés.

¹² *Critique, op. cit.*, p. 802.

donc été l'un des principaux facteurs de la définition d'une politique rationnelle d'exploitation de la colonie, c'est-à-dire de la constitution du système colonial lui-même : "... Il n'en est pas moins vrai que les pratiques d'extermination et celle du dépouillement ont atomisé la société musulmane et que les comités politico-financiers ont inventé le système sur la base de cette atomisation "¹³. Il s'ensuit que si le processus d'exploitation, en tant que fondement de l'entreprise coloniale, est devenu une nécessité du pratico-inerte, c'est parce que la praxis coloniale a créé une situation spéciale qui le rendait inéluctable. Comment donc expliquer la nécessité pour l'oppression coloniale de recourir au pratico-inerte ? Sartre répond que, la première violence dont le colonisé a été victime, au moment de la conquête, n'étant pas suffisante pour maintenir la colonisation, elle doit donc être renouvelée sans cesse par les générations successives de colonisateurs. Et c'est ici que réside, selon nous, l'un des apports remarquables de Sartre, sur le plan conceptuel, à une nouvelle théorie de la colonisation qui ne serait pas exclusivement tributaire du "sociologisme" et du déterminisme marxiste : l'explication par le pratico-inerte, c'est-à-dire la nécessité pour le système colonial de recourir pour sa conservation à l'institutionnalisation de la violence, incarnée dans l'armée coloniale : " la victoire des armes ne suffit pas; il faut la renouveler chaque jour. Il sera plus efficace et plus économique encore de la maintenir en l'institutionnalisant, c'est-à-dire en lui donnant chez l'indigène le caractère d'un statut pratico-inerte; et cela ne se peut faire que si l'on affecte l'armée d'Algérie elle-même d'une inertie institutionnelle "¹⁴.

L'originalité de cette ontologie sartrienne de la colonisation réside dans sa tentative de résoudre un problème fondamental : montrer comment "l'inertie inorganique", cette caractéristique permanente de la "praxis-institution" (l'armée par exemple) se retrouve (ou se reproduit) dans l'inertie des colonisés, c'est-à-dire dans leur indépassable impuissance, que le système cherche justement à perpétuer : " en réalité cette inertie - pour inorganique qu'elle soit - est produite à chaque minute par la violence pétrifiée que constitue la présence de l'armée... "¹⁵. Sartre en déduit que l'inertie des colonisés (constitution de ces derniers en une masse moléculaire et "sérielle"), cette exigence du système de surexploitation, n'est nullement le fait d'un déterminisme idéaliste ou positiviste (racisme ou économisme), mais le produit d'une violence inerte, celle de "la praxis-institution". Dans ce sens, l'armée coloniale, par sa présence même, est déjà praxis suscitant la pétrification des colonisés, paralysie que ces

¹³ *Ibid.*, p. 803.

¹⁴ *Ibid.*, p. 803.

¹⁵ *Ibid.*, même page.

derniers ressentent à la fois comme une oppression et leur destin. L'armée coloniale devient ainsi la meilleure illustration de cette confusion entre praxis oppressive et processus d'exploitation, au sens où elle exprime le mieux ce rôle essentiel joué par le "pratico-inerte" dans la transformation de la violence originelle en processus d'oppression ou d'aliénation. C'est ce qui explique aussi l'ambivalence de la relation du militaire colonial avec le colonisé : être institutionnalisé, incarnant l'inertie du système en temps d'accalmie, il est aussi l'agent concret d'une action répressive en période d'émeutes : " c'est en tant qu'être institutionnalisé qu'il est là, dans cette ville, dans cette caserne et même aux heures de "quartier libre", dans cette rue, dans ce bordel. Mais en même temps, la praxis historique et vivante de l'armée d'Afrique (...) lui apparaît à travers les opérations répétées qu'on lui fait entreprendre... "16.

Par ailleurs, cette analyse de l'oppression coloniale est développée en termes existentiels¹⁷ et reste de ce fait, malgré l'évolution importante apportée par la *C.R.D.*, assez proche des études phénoménologiques de *L'Être et le Néant*, portant sur certaines expériences existentielles fondamentales, comme celles du regard, de la torture, du sadisme et du masochisme, même s'il ne s'agit plus seulement d'une aliénation originelle ou ontologique, ayant son unique fondement dans une relation individuelle et isolée avec l'Autre, mais d'un rapport social et politique, engendré par une praxis coloniale et s'ajoutant au conflit originel du Pour-soi et du Pour-autrui : " Ainsi, dans sa vie pratique et quotidienne, l'exploité éprouve l'oppression à travers chacune de ses conduites, non pas comme aliénation mais comme une pure et simple contrainte exercée délibérément par des hommes sur des hommes "18.

Envisagé sous cet angle, l'apport de cette théorie sartrienne de la colonisation réside, à la différence de ses études phénoménologiques antérieures, dans le recours à un nouvel arsenal conceptuel et théorique apte à mieux rendre compte de la nature particulière du phénomène colonial, en tant que situation ontique, concrète et réelle. Nous en citerons, à titre d'exemple, des notions pertinentes et opératoires telles que : inertie sérielle, pratico-inerte, sérialité, fusion, praxis-institution, etc.

C'est ainsi que la notion d'"altérité sérielle" désigne ici les colonisés en tant que séries de séries d'Autres, c'est-à-dire autant d'Autres différents du

¹⁶ *Ibid.*, p. 804.

¹⁷ Voir, par exemple, la terminologie employée par Sartre p. 804 : "l'être colonisé", "statut ontologique".

¹⁸ *Ibid.*, p. 804.

colon, dispersés et impuissants, à cause de leur sérialité (ou constitution en masse moléculaire et inerte) ; d'où aussi cette autre notion d'"inertie sérielle" qui lui est complémentaire. Quant au concept de "groupe", il retrouve dans la *Critique* sa signification entière comme élimination de l'"inertie sérielle", tandis que celui de "praxis-processus" signifie la transformation de la praxis en processus ou la désignation de ce dernier comme le produit d'une praxis : " l'insurrection lointaine donne une sorte d'unité négative à cette foule moléculaire. Elle devient tout entière groupe (...). C'est donc à la fois l'impuissance-révolte des masses et l'inertie-violence de l'armée qui méritent le nom de "praxis-processus" "¹⁹.

Cette relation étroite et dialectique entre la praxis et le processus débouche nécessairement sur le deuxième fondement essentiel de la théorie sartrienne de la colonisation, celui relatif aux rapports entre colonisateurs et colonisés, ce que Sartre appelle le rapport de réciprocité.

II. La réciprocité d'antagonisme ou le passage des séries aux fusions "répressive" et "contre-répressive"

Cette deuxième composante fondamentale du phénomène colonial concerne les rapports qui se produisent à la fois à l'intérieur de chacune des deux séries (colons et colonisés) et entre elles où, chacune d'elle ayant réalisé son unité contre l'autre, elles se constituent en deux "groupes en fusion" antagonistes et ennemis. Pour Sartre, en effet, le problème le plus important est, en dernière instance, celui des "tensions intrasérielles" : c'est-à-dire non seulement la lutte entre colons et colonisés, mais aussi les affrontement qui se produisent à l'intérieur des deux camps. On peut en proposer la formulation suivante : compte tenu de cette donnée première qu'est "la sérialité", comment s'opère le passage de la série au groupe en fusion ? Par exemple, comment dans la série des colons, ces derniers, qui, à l'origine, présentent des divergences dans leur racisme à l'égard du colonisé, finissent-ils par briser leur sérialité (conflits et divisions de classes), et trouver leur unité dans le colonialisme ? Les rapports des colons avec la Métropole sont, à cet égard, très significatifs, car la colonie a besoin de l'appui politique des groupes de pression financiers et économiques, non seulement pour le fonctionnement autonome du système colonial, mais aussi pour empêcher une éventuelle libéralisation du régime en faveur des colonisés. D'où la nécessité pour les colonisateurs de

¹⁹ *Ibid.*, p. 805.

justifier le climat de violence, sans cesse entretenu par eux. Cette tentative de justification, par laquelle le colon se reflète sa propre violence comme celle d'une minorité courageuse assiégée et menacée par l'indigène, est l'expression même de la circularité de l'oppression coloniale. Elle lui permet de se donner, lui-même, peur d'une manière permanente et de rester ainsi en éveil face à une éventuelle agression du colonisé, de puiser son courage dans sa propre terreur : "C'est la violence elle-même du colon qui se dévoile comme nécessité indéfinie ou, si l'on préfère, le colon découvre la violence de l'indigène, même dans sa passivité, comme la conséquence évidente de sa propre violence et comme son unique justification "20.

On peut reconnaître dans cette interprétation sartrienne une transposition du schéma hégélien de la lutte du maître et de l'esclave car, à l'instar du maître, le colon découvre dans la haine et la peur la nécessité de sa violence comme une "détermination négative du champ pratique". Le racisme du colon envers l'indigène est, en son essence même, une violence concrète avant d'être une idée abstraite : " Le racisme doit se faire pratique : ce n'est pas un réveil contemplatif des significations gravées sur les choses; c'est en lui-même une violence se donnant sa propre justification : une violence se présentant comme violence induite, contre-violence et légitime défense... "21. Les dénégations du colon refusant au métropolitain le droit de résoudre le problème colonial, voire de parler de la colonie, qu'il serait le seul à connaître vraiment trouvent leur sens profond dans le cadre de cette circularité de la violence coloniale : "... c'est un acte; le refus juridique (et d'intimidation) de toute possibilité pour le métropolitain de résoudre les problèmes coloniaux, dans la métropole. Cela signifie au fond : colon et colonisé sont un couple produit par une situation antagonique et l'un par l'autre. Personne (sauf l'armée, si le colon la réclame, parce qu'elle est une arme) ne peut intervenir dans leur duel "22. C'est aussi cette peur que les colons se donnent eux-mêmes, qui va les pousser à mettre fin à leur sérialité et leur permettre de dépasser leurs contradictions internes par la constitution de groupes organisés : "L'ensemble de ces opérations indispensables nécessite des organismes, des appareils de vigilance qui se produisent dans des circonstances définies comme dissolution de la sérialité chez les colons eux-mêmes "23.

²⁰ *Ibid.*, p. 800.

²¹ *Ibid.*, p. 801.

²² Voir aussi ce que Sartre dit sur ce même sujet dans la préface au *Portrait du Colonisé* d'Albert Memmi, Edits. J.-J. Pauvert, 1966, et dans "Le Colonialisme est un système", in *Situations V*, *op. cit.*

²³ *C.R.D.*, p. 806.

Ces groupements dont l'objectif est de perpétuer la violence, tout en éliminant la sérialité, ont leur fondement dans le racisme colonial, lui-même bâti sur l'intérêt commun des colons. Incarnation même de l'oppression, ces groupes extrémistes apparaissent chaque fois que la conjoncture l'exige, préconisent pour seule praxis la coercition et érigent la violence en théorie, en la présentant aux autres colons comme "le fondement même de leur situation et l'unique moyen de la conserver"²⁴. Ils constituent, selon Sartre, la contradiction fatale du système, ou les dernières limites de l'oppression coloniale : " ...ils représentent en eux-mêmes les possibilités extrêmes du colon : extermination des colonisés ou extermination des colons. En fait, ces possibilités s'équivalent en un point : c'est qu'elles aboutissent l'une et l'autre à liquider la colonisation.." ²⁵.

Cet extrémisme se traduit au niveau de l'imaginaire colonial par la représentation de l'indigène comme un être à moitié homme, à moitié bête effroyable, être méchant désireux de détruire cette belle image de lui-même que lui reflète le colon, en tant que ce dernier est l'homme total. Et, ce n'est que pour sauvegarder le système, et seulement lorsqu'il est acculé à le faire, nous dit Sartre, que le colon accepte d'envisager la possibilité de certaines améliorations de la condition sociale du colonisé, sans aller, toutefois, jusqu'à l'assimilation totale de ce dernier; ce qui signifierait la fin d'un système dont la raison d'être est la surexploitation, et donc l'indépendance de l'indigène : " Le colon veut le statu quo puisque tout changement dans le système (...) ne peut qu'accélérer la fin de la colonisation : "l'intégration et l'assimilation (...) tout autant que l'indépendance ont pour résultat immédiat la fin de la surexploitation... " ²⁶.

A l'intérieur même de la série des colons, des rapports d'intériorité se produisent, à la fois sur le plan diachronique et synchronique, entre les différents groupes de colons, en tant que représentants de générations et de pratiques différentes : officiers, soldats, extrémistes, etc. Ainsi, des contradictions internes peuvent éclater et entraîner, par exemple, la ruine de certaines petites entreprises, ce dont les indigènes font le plus souvent les frais. Sartre parle, ici, de mystification masquant la surexploitation par l'idée d'"un monde économique" écrasant le colon lui-même et le faisant apparaître comme la victime d'une conjoncture qui le dépasse²⁷.

²⁴ *Ibid.*, p. 807.

²⁵ *Ibid.*, eadem pagina.

²⁶ *Ibid.*, p. 801.

²⁷ *Ibid.*, p. 808.

Dans ce sens, et en rapport avec l'apparition des groupes extrémistes, le philosophe a raison d'affirmer que le processus de surexploitation, comme système "antidialectique" s'effectuant dans une dialectique constituée et moment pratico-inerte incarnant l'objectif commun des colons, se réalise sur la base d'une praxis coloniale, issue de la jonction d'une praxis passée (conservée dans le pratico-inerte) avec la praxis-institution (ou violence en état d'inertie provisoire) et les actes de répression des groupes extrémistes.

D'autre part, l'analyse de la sérialité et de la fusion des groupes de colonisateurs est l'occasion, pour Sartre, d'un "réinvestissement" de sa théorie de l'altérité, déjà développée dans *L'Être et le Néant*. Dans ce sens, l'unité de tous les groupes de colons (depuis les groupes fortuits et éphémères jusqu'aux groupes institutionnels) est conditionnée par le climat de la colonie, c'est-à-dire par "L'Être-Autre des séries"²⁸. Ce dernier se ramène, pour notre auteur, au "Même", c'est-à-dire, ce qui rassemble tous les colons, au sens où chacun d'eux est pour l'Autre, "l'Être-Autre", donc "l'Être-Autre de l'Autre".

Philosophe politique, Sartre cherche à déterminer les conditions dans lesquelles "l'Être-Autre" des séries coloniales est susceptible de se dissoudre dans "le groupe en fusion" colonialiste; ce qui exige, outre l'étude des rapports entre colons eux-mêmes, une analyse serrée des relations très fluctuantes entre colonisés et colonisateurs, allant, selon la conjoncture, de la coexistence sérielle à la tension et au conflit : " Mais l'être de la série se définit dans le monde de la violence, sur la base de son rapport de réciprocité antagonique avec les masses qu'elle opprime "²⁹. Le mérite de Sartre réside, ici, dans son effort pour adapter sa première ontologie à l'étude de la question coloniale. Le philosophe connaît, en effet, les limites de cette théorie apte à rendre compte de ce qu'il appelle "les conduites d'altérité" (ou tensions individuelles), mais incapable d'interpréter le phénomène colonial dans sa totalité.

Dans cette optique, si la réduction exclusive de l'oppression au pratico-inerte lui ôte toute intelligibilité, l'ontologie existentielle ne peut nous fournir qu'une explication très partielle de l'oppression coloniale, se rapportant seulement à son aspect individuel. Parmi ces conduites d'altérité, on peut donner comme exemples, les accrochages entre indigènes et soldats, suite à la profanation d'une mosquée, la violence "préventive" du colon envers ses employés colonisés, dont il pressent la révolte. Car, nous dit Sartre, tant que les

²⁸ *Ibid.*, p. 810.

²⁹ *Ibid.*, eadem pagina.

deux séries en présence (colons et colonisés) restent paralysées par l'altérité, leurs actions demeurent sérielles et ne permettent pas d'interpréter l'antagonisme colonial comme une vraie lutte. Ces conduites sérielles ont, cependant, leur importance, car ce sont elles qui progressivement vont permettre, aussi bien chez le colon que chez le colonisé, le passage de la sérialité à la fusion : " Il s'agit plutôt d'actions qui comportent en elles-mêmes et dans leur stricte singularité une négation de la sérialité (...); mais l'expérience particulière, dans laquelle elles se produisent, ne permet pas de les rapporter à un groupe organisé ".

Sartre appelle "réciprocité d'antagonisme" le fait que toute suppression de la sérialité ne peut s'effectuer dans l'une des deux séries sans une liquidation identique dans la série adverse : " Bien entendu, c'est l'ensemble des conditions historiques qui décideront d'une liquidation de la sérialité ici ou là; ce qui est sûr, c'est que la liquidation, où qu'elle ait lieu, suscite aussitôt une liquidation du même ordre chez l'adversaire "³⁰. D'où les deux types de fusion distingués par le philosophe : celle des colons ou "fusion répressive", celle des colonisés ou "fusion anti-répressive".

On peut définir la première comme l'unité d'action des colons ou la synthèse de toutes les violences sérielles constituant la praxis du groupe colonialiste par dissolution de la violence individuelle et sa reprise sous forme institutionnelle, par le biais de l'armée, par exemple. Ainsi, l'inertie sérielle est à la fois maintenue et dépassée puisque l'oppression, en se transformant en "violence-processus", retrouve son statut premier d'opération répressive. Ici encore, la notion sartrienne d'"altérité" s'avère, malgré ses insuffisances, apte à rendre compte de la transformation de la "violence-processus" en praxis oppressive, non seulement collective, mais individuelle aussi, dans la mesure où chaque colon peut y reconnaître sa propre violence comme autre, c'est-à-dire comme celle des autres colons : " L'appareil transforme la violence de fuite et de panique en projet synthétique et souverain de rétablir l'ordre par la violence; dans les violences répressives de l'appareil, l'Autre reconnaît les siennes en tant qu'autres... "³¹.

Quant à la fusion contre-répressive, elle doit être analysée, elle aussi, dans sa relation étroite et dialectique avec la constitution des groupes colonialistes de répression, car chacune des deux séries antagonistes est

³⁰ *Ibid.*, p. 811.

³¹ *Ibid.*, p. 812.

dépendante de l'autre, en est à la fois la cause et la conséquence : les pratiques répressives suscitent la constitution des groupements de colonisés, qui à leur tour renforcent les premières. C'est, en effet, une oppression séculaire qui amène le colonisé à prendre conscience de "l'impossible impossibilité de vivre" qui lui est faite et à la nier par la violence : " Une seule issue : à la négation totale opposer la négation totale, à la violence une violence égale... " ³².

Dans cette perspective, rien ne traduit mieux que l'insurrection algérienne le caractère circulaire de la praxis oppressive, cette contradiction majeure du système colonial. En effet, maintenant le colonisé entre la vie et la mort, faute de pouvoir l'exterminer à cause de son besoin de sous-prolétariat agricole, l'oppression coloniale finit par se retourner contre les colons eux-mêmes : " La violence de l'insurgé, c'est la violence du colon; il n' y en a jamais eu d'autre. La lutte de l'opprimé et de l'opresseur devient pour finir l'intériorisation réciproque d'une même oppression ... " ³³.

Ainsi, comme le souligne Sartre, circularité et réciprocité d'antagonisme constituent l'une des caractéristiques essentielles de la praxis coloniale puisque toute fusion dans l'une ou l'autre des deux séries engendre une réaction du même ordre dans l'autre et que le colon, après avoir opprimé le colonisé, voit revenir sur lui-même sa propre violence contre laquelle il cherche à se prémunir : " Et contre sa violence comme autre, il crée une contre-violence, qui n'est rien d'autre que son oppression mais devenue répressive... " ³⁴.

III. Portée de la théorie sartrienne de l'oppression et critique du marxisme

Examinons donc la portée de cette théorie sartrienne de l'oppression coloniale : Quelle évolution traduit-elle par rapport à la réflexion antérieure du philosophe sur la question plus générale de l'aliénation et de l'oppression et en quoi se démarque-t-elle du marxisme? On peut penser que l'originalité de la problématique sartrienne de l'oppression réside dans sa tentative de privilégier la praxis au détriment du processus, c'est-à-dire dans la réponse qu'elle tente de donner à cette question : quelle place et quel rôle attribuer à l'individu face aux facteurs économiques et matériels, dans toute situation oppressive?

³² *Ibid.*, p. 812.

³³ *Ibid.*, p. 813.

³⁴ *Ibid.*, eadem pagina.

Sartre s'est efforcé d'apporter une solution à ce problème par sa théorie de l'altérité élaborée d'abord à un niveau individuel, celui du Pour-soi et du Pour-autrui dans *L'Être et le Néant* et les *Cahiers* et que la *Critique* et "Le Colonialisme est un système"³⁵ vont approfondir par leur ouverture relative sur le marxisme, en lui donnant une dimension sociale et politique, et non plus seulement ontologique et morale : "Nous nous sommes transportés sur le terrain de la sociologie où "la relation réelle entre les hommes est nécessairement ternaire", c'est-à-dire où l'échange entre soi-même et autrui se fait au milieu d'autres hommes..."³⁶.

En effet, déjà dans "Le Colonialisme est un système", où Sartre analyse le phénomène colonial à partir de l'expérience algérienne. texte qui n'a sans doute pas la même envergure philosophique que la *C.R.D.*, Sartre privilégie dans sa description du système colonial le concept de "praxis" au détriment de celui de "processus", trop déterministe à son goût. Selon lui, avant de se constituer en "système", le colonialisme a d'abord été une praxis, celle des premiers généraux, qui, par expansionnisme politique et intérêt économique, ont été à l'origine de la création de l'empire colonial français. Les colons étant ceux qui ont délibérément détruit le régime antérieur de la propriété indigène et nié tout statut d'homme au colonisé, pour détourner l'économie du pays à leur profit, Sartre en déduit que ce sont les colons, qui par leur action concrète, ont fait le système et continuent à le faire vivre, au même titre que les indigènes, qui sont paradoxalement niés par lui, et qui finiront un jour par le faire éclater.

Cette première théorisation sera affinée et consolidée par celle de la *Critique*. Dans ce sens, la colonisation n'est pas analysée en elle-même, et n'est l'objet d'une réflexion théorique que dans la mesure où elle sert à valider et à confirmer les nouveaux concepts sartriens de "pratico-inerte", de "récurrence" et de "sérialité". Sartre nous explique ainsi dans la *Critique* comment les colons, conscients du risque d'éclatement du système colonial, s'efforceront de le protéger par le recours au racisme. Ce dernier est donc défini comme un objet "pratico-inerte", engendré par la praxis en vue de perpétuer le système, puisqu'il réalise la "fusion" du groupe colonial contre la "sérialité" coloniale : "Le racisme est l'intérêt colonial vécu comme liaison de tous les colons de la colonie par la fuite sérielle de l'altérité ". Il apparaît ainsi comme le bouclier d'un "système" menacé dans son existence même, et fondant la réalité des rapports réciproques du colon et du colonisé.

³⁵ *Ibid.*, p. 27 sqq.

³⁶ Cf. Jean Theau, *La Philosophie de Jean-Paul Sartre*, Editions de l'Université d'Ottawa, 1977, p. 80-81.

La pratique coloniale raciste aboutit, cependant, à l'échec, car le groupe en fusion fondé sur un équilibre précaire, faisant de la haine et de la négation de l'Autre la condition d'existence de soi-même et de sa puissance, finit par éclater et "se sérialiser" de nouveau. En effet, la fusion coloniale engendre à son tour la constitution d'un groupe en fusion de colonisés, auquel seule une entreprise impossible d'extermination totale peut mettre fin, et aboutit finalement à une nouvelle sérialisation.

La violence raciste, ou "la praxis éclairée par une théorie"³⁷, est définie comme un objet pratico-inerte essentiel du système colonial, incarné par le recours à l'armée, "groupe-institution" qui vit de la praxis du colon et s'identifie à sa répression³⁸. D'où un contre-coup de la violence transformant les indigènes révoltés en totalité organisée. Aussi, Sartre conclut-il, comme il l'avait déjà fait en 1956, à la nécessité d'une liquidation totale du système et des colons.

Comme il le pensait dès 1946³⁹, et bien que la *Critique* reste très proche de la conception marxiste de l'histoire, Sartre récuse toujours catégoriquement le matérialisme historique d'Engels. Car, selon lui, la responsabilité incombe non pas à un processus économique (le capitalisme abstrait), mais aux hommes eux-mêmes, les colons et leurs complices de la métropole. Aucune alternative n'est possible, sauf la mort du système : ni assimilation, ni réformisme, ni intégration.

Il élabore ainsi une théorie générale de l'oppression, qui tout en critiquant le marxisme, n'en récuse pas les acquis essentiels. Transposant dans son analyse de la situation coloniale le schéma d'interprétation marxiste, selon lequel les contradictions inhérentes au système capitaliste engendreront nécessairement son éclatement futur⁴⁰, il ne lui donne pas moins une coloration existentialiste, mettant l'accent sur le point de vue du concret et de l'action individuelle, à côté de l'histoire et des facteurs matériels et économiques. Pour Sartre, en effet, la réalité intelligible de l'oppression est beaucoup plus du côté

³⁷ C.R.D., *op. cit.*, p. 672 et suivantes.

³⁸ *Ibid.*, p. 682 : " L'armée d'Afrique et la violence des colons sont pour l'armée la légitimité de cette violence ".

³⁹ "Matérialisme et révolution", *Les Temps modernes*, juin 1946. Reproduit dans *Situations philosophiques*, Gallimard, 1990, pp. 81-140, p. 111 : " et comme elle / la philosophie révolutionnaire / naît de l'action et revient sur l'action qui l'exige pour l'éclairer, elle n'est pas une contemplation du monde, mais doit être elle-même une action ".

⁴⁰ *Ibid.*, p. 796 : " Par là, il faut entendre que le système colonial, comme machine infernale qui devait développer elle-même ses contradictions jusqu'à l'explosion finale, répondait aux besoins objectifs des capitalistes français pris dans leur généralité, mais contredisait de nombreux intérêts particuliers... ".

de la praxis que de celui du processus. Il s'agit, pour lui, de montrer contrairement au matérialisme dialectique, comme dans *Cahiers pour une morale*⁴¹, que la lutte des classes ne peut être réduite au pratico-inerte, que, sans lutte humaine, vivante et concrète, il n'y a pas d'intelligibilité de l'Histoire, et que le processus d'exploitation ne peut exister sans une praxis oppressive continue : " ... je dirai donc que toutes les relations entre colons et colonisés à travers le système colonial sont actualisation de caractères pratico-inertes introduits et définis par des actions communes. Ou, si l'on préfère, que la sociologie et l'économisme doivent se dissoudre également dans l'Histoire"⁴².

Par ailleurs, la problématique sartrienne de l'altérité est étayée dans la *C.R.D.* par une nouvelle notion sartrienne importante, mais discutable : "la rareté", envisagée comme une "force négative", définissant commutativement chaque homme et chaque groupe à la fois comme réalités humaines et inhumaines, au sens où l'Autre est non seulement mon concurrent, mais aussi celui qui menace ma vie⁴³. Il faut souligner ici les insuffisances théoriques de ce nouveau concept, et contre Sartre, rendre justice au marxisme. Car, outre que cette notion contingente de "rareté" ne permet pas d'interpréter scientifiquement la lutte des classes, on voit mal de quelle utilité peut être son application à l'analyse du phénomène colonial, qui, à notre sens, trouve son intelligibilité beaucoup plus dans la surabondance connue par le capitalisme métropolitain, dans sa phase impérialiste⁴⁴, que dans une prétendue "rareté". Enfin, même si l'étude du phénomène colonial se situe vers la fin de la *C.R.D.*, à un moment où le philosophe avait déjà longuement développé son concept de "rareté", il faut reconnaître que Sartre lui-même n'y recourt qu'à la fin de cette analyse du colonialisme, d'ailleurs très rapidement et pour en faire uniquement "le champ pratique" dans lequel a lieu la relation coloniale⁴⁵.

Récusant ce qu'il appelle le "déterminisme marxiste", Sartre semble, comme le pense P.-P. Rey⁴⁶, retomber dans un "économisme vulgaire" pré-

⁴¹ Voir à ce propos, dans la *C.R.D.* p. 792, l'image des volets battant le mur sous l'effet du vent, par laquelle Sartre reproche à Engels d'effacer le caractère humain de la lutte, en la réduisant à un épiphénomène.

⁴² *Ibid.*, p. 797.

⁴³ *Ibid.*, p. 815.

⁴⁴ Cf. Lénine, *L'impérialisme stade suprême du capitalisme*, Editions sociales, "Classiques du marxisme-léninisme", 1979, 230 p.

⁴⁵ *C.R.D.*, p. 815.

⁴⁶ P.-P. Rey, *Colonialisme, néocolonialisme et transition au capitalisme*, Maspéro, 1971, 527 p., p. 17 : " Il peut sembler banal de parler de l'influence de l'économie vulgaire sur la pensée de Sartre, puisque lui-même y fait explicitement référence en plaçant toutes ses analyses sous le signe de la rareté... ".

marxien, celui des économistes bourgeois : Malthus, Ricardo et Smith. Cette critique est d'ailleurs confirmée par Théodore Schwarz pour qui la rareté, outre sa connotation pessimiste et fataliste, ne peut accéder au rang des "Lois économiques" découvertes par Marx : " On peut bien affirmer que Sartre, en introduisant la rareté comme moteur de l'histoire, a fait un pas en arrière : vers la théorie de la société et de l'histoire pré-marxiste. La rareté implique une condition fondamentale formelle, valable pour toutes les formes de la société, primitive, de classes ou communiste "⁴⁷.

Cependant, malgré les limites de cette notion sartrienne de "rareté" sur laquelle le philosophe fonde l'ensemble des conditionnements matériels et le rapport des hommes entre eux, la théorie sartrienne de l'altérité, telle qu'elle est développée dans la *C.R.D.* a, au moins, ce mérite essentiel par rapport au marxisme, celui d'analyser les relations humaines dans leur double caractéristique fondamentale : d'abord, dans leur structure originelle ou ontologique (rapports entre individus ou groupes réels mais abstraits), et ensuite dans leur praxis sociale, c'est-à-dire comme des conduites d'individus concrets, ayant lieu dans des conditions matérielles précises déterminant "le champ pratique".

En conclusion, la revalorisation de la praxis et de la lutte humaine n'est nullement, dans la perspective sartrienne, une négation du rôle important, joué dans le phénomène de l'oppression, par les facteurs objectifs et matériels : " Il va de soi qu'il ne s'agit pas de dissoudre les contradictions objectives et matérielles (...) dans je ne sais quel idéalisme dialectique. Il s'agit seulement de les réintérioriser et d'en faire les moteurs mêmes du processus historique en tant qu'elles sont fondement intérieur des modifications sociales... "⁴⁸. En effet, pour Sartre, les facteurs économiques ne peuvent être considérés comme le moteur de l'histoire que dans la mesure où ils sont le résultat d'une volonté et d'une lutte humaine concrète et réelle. Le philosophe en donne comme exemple la "clochardisation" des indigènes algériens, qui n'a pas été la conséquence abstraite d'un contact entre deux cultures différentes, mais celle, au contraire, d'une activité consciente et réelle, c'est-à-dire d'une praxis coloniale commune réalisée et actualisée, sans cesse, par chaque colon, dans ses contacts singuliers avec les colonisés : " A partir de là seulement, on peut comprendre que le but colonial était de produire et de vendre à la métropole des denrées alimentaires à des prix inférieurs aux tarifs mondiaux et que le moyen de l'atteindre était de réaliser un sous-prolétariat de volés et de chômeurs chroniques (ce qui explique

⁴⁷ Cf. Théodore Schwarz, *Jean-Paul Sartre et le marxisme : réflexions sur la Critique de la raison dialectique*, L'Age d'homme, 1976, p. 73.

⁴⁸ *C.R.D.*, p. 793.

de soi la notion de clochardisation) "49.

Dans ce sens, cette nouvelle attitude de Sartre à l'égard du problème de l'oppression, ne refusant pas l'acquis marxiste, constitue un progrès sensible par rapport au pessimisme sans concession de *L'Etre et le Néant* et des *Cahiers*. Tout en gardant une certaine distance critique par rapport au marxisme, la *C.R.D.* brise le cercle infernal auquel les *Cahiers* avaient abouti, par la croyance à l'existence d'une lutte de classes concrète et réelle, puisque sa critique du marxisme est faite au nom même de l'intelligibilité de l'Histoire, qui ne peut exister, selon Sartre, sans une vraie lutte, où des hommes, en chair et en os, sont partie prenante et jouent un rôle fondamental dans le cours des événements.

Redonner à l'Histoire sa rationalité et aux termes de "praxis" et de "lutte" leur signification pleine et vivante est donc la préoccupation essentielle de Sartre dans la *C.R.D.*; ce qui, à son avis, ne peut s'effectuer sans une description phénoménologique de l'oppression, c'est-à-dire de ce qu'il appelle les "structures formelles du concret et du réel". Car, pour lui, toute lutte, y compris le conflit colonial, en tant qu'"être bicéphale", oscillant sans cesse entre la praxis et le processus, se caractérise par la circularité. C'est ce qui explique l'exigence sartrienne d'une nouvelle conception de la lutte des classes, qui ne soit ni celle d'une "pure praxis" au sens hegélien du terme, ni celle d'une Raison positiviste, la réduisant à une simple "structure pratico-inerte", ce qui transformerait la société humaine en un "ordre moléculaire" et ôterait à l'Histoire toute intelligibilité.

Aussi, contrairement à ce qu'on pourrait croire, la *Critique* n'est nullement une conversion totale de Sartre au marxisme malgré les concepts de lutte de classe, de matérialisme historique et dialectique qu'elle lui emprunte, puisque Sartre y reste très réticent à l'égard du déterminisme marxiste auquel il reproche de figer la lutte des classes et de réduire l'exploitation à un simple résultat de facteurs économiques.

⁴⁹ *Ibid.*, pp. 797-798.

Bibliographie

Oeuvres de Sartre

- *L'Être et le Néant. Essai d'ontologie phénoménologique*, Gallimard "Tel", 1988 / 1943 /, 700 p.
- *Critique de la raison dialectique*, T. 1, Gallimard, 1960, voir pp. 791-815.
- *Cahiers pour une morale*, Gallimard, 1983; voir surtout pp. 353-422 et pp. 579-594.
- "Le Colonialisme est un système", Intervention de Sartre au cours d'un meeting pour la paix en Algérie, tenu en 1956. Texte reproduit dans *Situations V*, Gallimard, 1964, pp. 25-48.
- "Matérialisme et révolution", *Les Temps modernes*, juin 1946. Reproduit dans *Situations philosophiques*, Gallimard, 1990, pp. 81-140.
- Préface au *Portait du Colonisé* d'Albert Memmi, Editions. J.-J. Pauvert, 1966.

Ouvrages de référence

- Lénine, *L'impérialisme stade suprême du capitalisme*, Editions sociales, "Classiques du marxisme-léninisme", 1979, 230 p.
- Rey (P-P.), *Colonialisme, néocolonialisme et transition au capitalisme*, Maspéro, 1971, 527 p.,
- Schwarz (Théodore) , *Jean-Paul Sartre et le marxisme : réflexions sur la Critique de la raison dialectique*, L'Age d'homme, 1976, p. 73.
- Simont (Juliette), " La lutte du maître et de l'esclave aux U.S.A. dans les *Cahiers pour une morale* et la *Critique de la raison dialectique* ", in *Analyse critique d'un traité de philosophie*, Presses Universitaires de Bruxelles, 1985, p. 104-117.
- Theau (Jean), *La Philosophie de Jean-Paul Sartre*, Editions de l'Université d'Ottawa, 1977, p. 80-81.